



Jean Andréis

Nom : Andréis

Prenom : Jean

Date de Naissance : 24-03-1897

Commune de Naissance : Calymnos (Kalymnos)

Département ou Pays de naissance : Grèce

Matricule : Grade :

Unité :

Affectation :

Mort pour la France : NON

Résistant : OUI

Date de décès : 00-00-1945 - âge : 47 ans et 8 mois

Commune de décès :

Département ou Pays de décès :

Incarcération : Compiègne

Motif d'incarcération :

Camp de Déportation : Frontstalag 122 à Royallieu - Dachau - Neckarelz - Neckargerach -

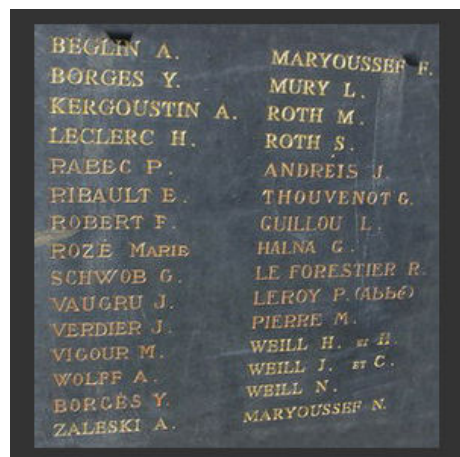
Asbach/Bäumenheim

Ref Mémorial Déportés : Partie I, liste n°240. (I.240.)

Cause du décès : Des suites de sa Déportation

Matricule déporté : 76428

Statut : Civil



Le docteur Jean Andréis était domicilié au N°10 rue Saint-Vincent à Saint-Malo (Intra-muros). Il était, sous le pseudonyme dit (Claude), chef de secteur dans le réseau franco-polonais F2 avec lequel, assisté de Marie Julienne Rozé et d'Alexandrine Boyaux, il aida des réfugiés politiques tchèques. Après la trahison de Mathilde Carré dite (la Chatte) qui dénonça le réseau aux autorités Allemandes, celui-ci fut démantelé puis reconstitué en devenant franco-belge sous le nom Delbo-Phénix.

Jean Andréis devint naturellement le chef de ce réseau de renseignement pour la région Malouine. Puis, il fut arrêté à Dol-de-Bretagne le 3 mars 1944 et transféré dans le Frontstalag 122 à Royallieu. C'est ici qu'il fut déporté dans le convoi n°7909 dit 'Train de la Mort'. Celui-ci fut le plus important transport (2152 hommes répartis dans 20 wagons), parti de Compiègne le dimanche 2 juillet 1944, vers 9 heures 15, en direction de Dachau (Allemagne). Après trois nuits épouvantables passés dans des wagons surpeuplés et dans lesquels plusieurs détenus gisaient, souvent morts par asphyxie, bagarres ou manque d'eau, le train arriva finalement à Dachau-gare le mercredi 5 juillet vers 16 heures 30. Durant ce transport, 519 morts furent identifiés avec certitude et 1633 hommes furent immatriculés durant la soirée du 5 et la journée du 6 juillet.

De là, après une période transitoire, Jean Andréis fut parmi les 863 détenus transférés le 22 juillet 1944 vers le camp de Neckarelz II où, à leur arrivée le 24 juillet suivant, il furent ré-immatriculés avec une série de numéros compris entre 21.000 et 22.000. Ce camp qui était un kommando de Natzweiler (Alsace), fut installé non loin de l'ancienne gare de Neckarelz. Ici, les prisonniers allaient travailler sur les chantiers de la mine d'Obrigheim (mine Friede) où ces forçats produisaient des moteurs pour l'avion Messerschmitt Bf 109, souvent appelé Me 109, dans le cadre du projet militaire secret codé 'Goldfisch' (poisson rouge). Cet espace était sans fenêtre et faiblement éclairé avec une température volontairement basse en hiver.

Ensuite Jean Andréis fut transféré dans le camp de Neckargerach qui fournissait aussi les ouvriers pour la mine d'Obrigheim. Mais ce camp servit à partir de l'automne 1944 à accueillir de nombreux malades. Le docteur Andréis fut de nouveau déporté, cette fois, vers le camp d'Asbach/Bäumenheim en Bavière où, environ 500 détenus travaillaient dans l'usine Messerschmitt-Bäumenheim.

Jean Andréis fut libéré en avril 1945, âgé de 48 ans, il revint totalement épuisé et décéda peu de temps après. Cette libération fit suite à l'attentat à la bombe du 19 Mars 1945 sur les installations Messerschmitt. Ce ne fut qu'en 1958 que la ville de Bäumenheim changea de nom pour devenir Asbach afin, probablement, de faire oublier ce qui se passa ici.

Le nom de Jean Andréis est inscrit sur l'une des Plaques Commémoratives installées derrière le Monument aux Morts placé dans l'Enclos de la Résistance à Saint-Malo (Intra-muros).

Depuis le 14 juillet 2017, jour de l'inauguration du nouvel espace commémoratif, par le maire de Saint-Malo, Claude Renoult, les anciens monuments aux morts ont tous été transférés sur une unique place située face à l'église Notre Dame des Grèves dans le quartier de Rocabey. Aussi, certaines plaques commémoratives ayant été remplacées il y a lieu de consulter les listes des noms sur les nouvelles stèles.

© www.carphaz.com @ Tous droits réservés

Impression carphaz_Andréis14.pdf le 2018-01-20T12:06:13-05:00

